

Au-delà d'une recherche collaborative en travail social : entre enjeux direct et participation au changement social

Josepha Moriau *

Odile Dayez **

Martin Wagener ***

* Doctorante en sociologie, UCLouvain – CIRTES

** Directrice sociale « Les Petits Riens »

*** Professeur de sociologie, UCLouvain – CIRTES

L'objectif de cette contribution est de mettre en lumière les enjeux qui se dégagent d'une recherche collaborative menée en travail social, et de comprendre la portée qu'elle peut avoir pour les professionnels, le monde scientifique, mais également à un niveau sociétal.

Pour ce faire, nous reviendrons dans un premier temps sur la nature de la recherche sociologique et son ancrage quant aux acteurs impliqués. Dans un second temps, nous mettrons en avant les différents enjeux qui se dégagent d'une recherche partenariale dans le domaine du travail social et de l'économie sociale. Enfin, nous essaierons de mettre en lumière la portée que peut avoir ce genre de recherche et son inscription dans une vision globale de l'objectif qui consiste à faire de la sociologie publique selon Burawoy (1).

1. De la collaboration entre le CIRTES – UCLouvain et Les Petits Riens

La naissance de la recherche collaborative présentée ici ne vient pas de nulle part : en effet, les modèles de recherche basés sur un partenariat entre le monde universitaire et le secteur social en Belgique connaissent une longue histoire au sein du centre de recherche CIRTES (Centre Interdisciplinaire de Recherche, Travail, État et Société, UCLouvain). Celui-ci fut créé dans les années 1990 dans le cadre d'une étroite collaboration de sociologues, d'économistes, de psychologues et de juristes avec des acteurs locaux des différents secteurs liés à l'intégration sociale, à l'emploi ou à la santé. Le but étant clairement affiché de quitter la « tour d'ivoire » de ce centre de recherche et de s'installer dans le cœur historique de Charleroi. Face au déclin d'un monde industriel auquel cette ville a été fortement confrontée, l'objectif était d'apporter sur les enjeux locaux un regard pensé à travers la recherche collaborative. Depuis quelques années, différents secteurs ont de plus en plus fréquemment recours à des recherches universitaires sous la forme de recherche partenariale.

Pour revenir précisément à notre cas, la recherche collaborative entre l'asbl Les Petits Riens et le CIRTES remonte à 2015, avec la création de la Chaire « Les Petits Riens – L'économie sociale au service de la lutte de la pauvreté », au sein de laquelle notre recherche s'inscrit.

« Le premier travail de recherche mené dans le cadre de cette Chaire vise à interroger la question de la mesure de l'impact social. Après une première phase d'analyse des enjeux de la démarche et un tour d'horizon des différentes

approches existantes, le travail s'est penché plus concrètement sur le projet social principal de l'asbl Les Petits Riens. Objectif : mieux cerner l'impact sur les résidents d'un séjour en maison d'accueil, pour piloter au mieux notre activité et pouvoir communiquer vers l'externe. Dans ce cadre, Les Petits Riens se sont lancés dans une véritable recherche-action. En effet, à chaque étape de construction de ce travail (brainstorming, construction, test des outils, validation), toutes les parties prenantes (direction, travailleurs sociaux et résidents) ont été consultées (2). »

C'est donc déjà sous la forme d'une recherche-action collaborative qu'a vu le jour cette première recherche. Fidèle aux objectifs de cette méthode, elle se coconstruit à toutes les étapes (de même que celle qui sera présentée après), mais entend aussi avoir un effet plus global, comme cité dans la convention signée par toutes les parties :

« Article 2 : Objectifs du partenariat.

2.3. Le service à la société : [...] l'interaction entre l'université et les acteurs de l'économie sociale est indispensable. C'est dans cette perspective qu'un partenariat de long terme avec Les Petits Riens est particulièrement fécond. Il s'agit de faire bénéficier des acteurs de l'économie sociale d'un transfert de connaissances scientifiques, et en retour leur expertise permettra de susciter de nouvelles recherches (2). »

La recherche qui suit s'inscrit donc dans la continuité de cette logique déjà amorcée. Débutée en novembre 2019, elle propose d'analyser les trajectoires à la fois comme position sociale déterminée par les enjeux socioéconomiques et comme rapport aux autres (lien social) (3). Globalement, elle vise à analyser les trajectoires (parcours de vie) des personnes sans-abri (ou de personnes logées) anciens). Cela afin de déceler les facteurs individuels et contextuels liés aux pratiques des acteurs des politiques sociales et sociétales qui favorisent les sorties du sans-abrisme – installation et maintien dans une forme de logement stabilisée (habitat) – et le renforcement de liens sociaux et d'activités pour contrer la précarité et l'isolement social. Cette recherche questionne donc l'expérience des sorties du sans-abrisme et du mal-logement, en regardant les trajectoires effectuées par rapport aux modes d'habiter et aux modes d'intervention sociale dans différents espaces. Elle interroge par ailleurs la préférence pour un logement individuel ou une autre manière de vivre en (semi-)collectivité (maisons d'accueil, appartements supervisés, projets collectifs, etc.).

Il convient de rappeler que cette recherche a été établie en étroite collaboration avec Les Petits Riens. En outre, au lieu de simplement la mener en interne, la volonté commune a été de travailler aussi en collaboration avec une série de partenaires privilégiés de cette asbl (ex. : fédérations et services liées au sans-abrisme). En conséquence, les réflexions concernant l'impact des modes d'intervention sociale sur les sorties du sans-abrisme rencontrent non seulement celles qui ont lieu aux Petits Riens, mais aussi les questionnements d'une diversité de partenaires issus de différents secteurs proches. Les retours proposés par l'équipe de recherche peuvent donc à la fois alimenter le débat avec les équipes internes aux Petits Riens et nourrir

Commenté [GD1]: Je suppose qu'il s'agit d'anciens usagers

Commenté [MW2R1]: Adapté

~~les réflexions intersectorielles. Il y a donc premièrement un impact au niveau du travail en réseau avec les partenaires des Petits Riens. Deuxièmement, les réflexions sur l'impact des modes d'intervention sociale sur les sorties du sans-abrisme rencontrent non seulement des réflexions internes aux Petits Riens, mais rejoignent également les questionnements d'une diversité de partenaires de différents secteurs proches. Les retours organisés par l'équipe de recherche peuvent donc alimenter le débat avec les équipes internes aux Petits Riens, ainsi que nourrir les réflexions intersectorielles.~~

L'impact sociétal peut se situer à trois niveaux. D'abord, les travaux de la recherche renseignent les acteurs de terrain et créent du savoir sur les pratiques professionnelles, ce qui permet un recul critique et compréhensif qui fait avancer les pratiques. Ensuite, au niveau du réseau de partenaires, les résultats peuvent influencer sur l'innovation sociale concernant les dispositifs qui privilégient les sorties du sans-abrisme. Enfin, au regard de l'accord de coopération interministériel en matière de sans-abrisme et de mal logement (4) – qui privilégie entre autres les sorties de sans-abrisme – la recherche peut alimenter des débats nationaux et européens sur les politiques sociales et liés au logement.

2. Des enjeux qui sous-tendent une recherche collaborative entre l'université et le travail social

2.1. Définition de la recherche collaborative

Avant de présenter les différents enjeux, pour chacune des parties prenantes, de la recherche collaborative, il est important de définir ses objectifs. « La recherche collaborative vise principalement un rapprochement entre le monde de la recherche et celui de la pratique professionnelle, au travers d'une démarche qui sert l'examen de cet objet en même temps qu'elle est une occasion de développement professionnel pour les participants. [...] L'horizon de la recherche collaborative est la construction d'un savoir professionnel qui serait le produit combiné et inédit de ces deux logiques de penser et d'agir, des intérêts et des enjeux des uns et des autres. Dans cette optique, les partenaires se concertent dans la poursuite de cibles communes, ils se reconnaissent mutuellement un champ de compétence par rapport à cette cible, et exercent ainsi un pouvoir d'influence les uns sur les autres (5). »

2.1.1. Les étapes de la recherche collaborative

Desgagné (6) identifie trois étapes dans le processus du partenariat qui prend forme. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles font écho aux différents enjeux qui sous-tendent la collaboration mise en place.

Première étape : la « cosituation ». C'est là que se construit le projet commun. Moment d'autant plus important qu'il s'agit ici de définir les rôles et attentes de chacun pour pouvoir mettre en place un projet qui réponde à la fois aux préoccupations des praticiens et à celles des chercheurs. Nous verrons par la suite que le décalage entre les intérêts des uns et ceux des autres peut constituer un enjeu important dans la recherche. C'est pourquoi cette étape est primordiale.

Commenté [GD3]: Ce passage devrait selon moi être allégé. Je propose (si je comprends bien !) :

~~Il y a donc premièrement un impact au niveau du travail en réseau avec les partenaires des Petits Riens. Deuxièmement,~~ En conséquence, les réflexions concernant l'impact des modes d'intervention sociale sur les sorties du sans-abrisme rencontrent non seulement celles qui ont lieu aux Petits Riens, mais aussi les questionnements d'une diversité de partenaires issus de différents secteurs proches. Les retours proposés par l'équipe de recherche peuvent donc à la fois alimenter le débat avec les équipes internes aux Petits Riens et nourrir les réflexions intersectorielles.

Deuxième étape : la « coopération ». Elle renvoie à l'entièreté de la récolte des données. Dans notre recherche, elle représente : d'une part, des terrains d'observation de moyenne durée dans des dispositifs d'hébergement ou d'accompagnement en hébergement de personnes sans-abris ; d'autre part, des entretiens avec des travailleurs sociaux et des usagers, ainsi que des *focus groups*. C'est à cette étape que le travail de collaboration prend tout son sens. En effet, quelle que soit la méthodologie déployée, elle invite souvent les praticiens à partager leur expérience. « L'hypothèse qui est ici sous-tendue est que le croisement des logiques favorise l'expression d'une réflexivité critique et l'entrée dans la complexité de la pratique par la mise en relief des enjeux, des problématiques et des tensions qui y sont associés » (7).

Troisième étape : la « coproduction ». C'est la dernière étape d'une recherche : la production des résultats et leur mise en forme. Elle comporte des enjeux importants sur lesquels nous reviendrons.

2.1.2. Les rapports au savoir en travail social

Lorsqu'elle est mobilisée en travail social, la recherche collaborative prend des formes spécifiques et est traversée par des enjeux qui lui sont propres. En effet, comme le spécifie Rullac (8) lorsqu'il aborde la question de la recherche-action collaborative en travail social, celle-ci s'appuie sur trois types de savoirs : académiques, professionnels, et d'expertise d'usage. Les savoirs académiques renvoient à toute la littérature scientifique qui a été produite ; les savoirs professionnels sont ceux des différents acteurs sociaux qui travaillent en lien avec le projet de recherche ; les savoirs d'expertise d'usage sont développés par les usagers des dispositifs qui sont étudiés dans le cadre de la recherche.

En s'articulant, ces trois types de savoirs permettent au chercheur d'appréhender le sujet de recherche dans toute sa complexité. Dans notre recherche, les trois savoirs sont d'une égale importance. En effet, afin de pouvoir appréhender le sujet qui nous occupe dans sa globalité, il est autant important de se nourrir des connaissances déjà produites sur un mode scientifique que d'interroger les savoirs des travailleurs sociaux, mais également ceux des personnes sans-abris qui expérimentent tous les jours les difficultés posées par les dispositifs qui les accueillent.

2.2. Production de savoirs différents

Un des enjeux les plus prégnants dans la recherche collaborative renvoie à la nature des savoirs qu'elle produit. En effet, ce type de recherche s'ancre dans un questionnement qui émerge souvent du secteur étudié. Dès lors, les savoirs produits se veulent utiles, au travail social mais aussi à la société – tout en gardant une portée scientifique. Cela étant dit, même si le questionnement de base émerge du terrain, il passe par un processus scientifique créé « par de la prise de distance théorique, comme un moyen d'élaborer des pistes de compréhension et de résolution inédites, à travers la construction d'une problématique, d'une récolte de données et de leur

analyse, pour permettre le cas échéant de modifier les pratiques institutionnelles au regard de la théorie inédite produite » (9).

Dans les termes de Burawoy, la sociologie collaborative s'inscrit dans la sociologie plus globale dite « publique » (10), qui produit du savoir réflexif – en comparaison avec la sociologie académique qui produit du savoir instrumental, destiné aux universitaires. Ce savoir donne aux travailleurs de terrain des connaissances sur l'action, applicables à la pratique professionnelle dans un objectif de changement, d'amélioration.

Dans le cadre de la recherche collaborative avec Les Petits Riens, la visée est bien de produire un savoir concret sur les formes de dispositifs d'aide aux sans-abris qui assureraient au mieux leur objectif, à savoir la sortie du sans-abrisme et la stabilisation en logement. Ce savoir pratique se veut donc utile aux acteurs de terrain et aux directions comme base de réflexion pour amorcer un changement dans les dispositifs proposés. « [...] Les points de vue du praticien et du chercheur sont contributoires à la construction de ce "savoir", si l'on voit la démarche de coconstruction dans une perspective de médiation entre deux cultures de savoirs à rapprocher, soit la culture des "savoirs d'action" et la culture des "savoirs savants" » (11).

2.3. Timing

Un second enjeu très important dans la recherche collaborative est celui du temps. Dans le cadre d'une recherche en travail social, la demande qui émane du terrain s'inscrit dans une temporalité qui est propre à celui-ci. Cependant, le travail de recherche en cours s'inscrit dans un projet de thèse, financé pendant cinq années. La différence entre la temporalité du terrain – également soumis à des impératifs d'efficacité et de résultats – et celle de la recherche académique peut parfois susciter des conflits. Il est donc important que le processus de recherche puisse créer déjà lui-même des connaissances et des moments réflexifs utiles pour le terrain. Afin de rencontrer les attentes du terrain tout au long de la recherche, il a été convenu que chaque étape d'avancement de la recherche (à un niveau théorique ou pratique) pourrait faire office d'une présentation, d'une discussion. Cela dans le but de faire participer le terrain à chaque étape de la recherche. La création d'un moment réflexif autour de chaque nouvel avancement permet en effet de pouvoir questionner la pertinence des propos et d'identifier les enjeux.

2.4. Diffusion des résultats

La question de la diffusion des résultats est également centrale lorsqu'on mène une recherche en collaboration avec le terrain. Sous quelle forme les publier ? À qui les adresser, et dans quel but ? Faut-il publier dans une revue reconnue ou dans un journal accessible au terrain ? Viser la reconnaissance académique (ou plutôt la survie comme chercheur·e dans le monde universitaire) ou choisir une forme qui permette le partage avec le terrain ? Autant de questions qui occupent les chercheurs qui s'attèlent à mener ces recherches. C'est ici toute la question du langage qui se pose.

Le travail de recherche qui nous occupe prenant aussi la forme d'une thèse de doctorat en sociologie, il va de soi que la diffusion des résultats ne peut se faire

Commenté [GD4]: C'est ici la seule situation où est utilisée l'écriture inclusive. Ne faut-il pas unifier, dans un sens ou dans l'autre ?

Commenté [MW5R4]: Oui on fait attention à cela, mais je n'ai pas trouvé d'autre endroit. On utilise souvent le « nous », équipe de recherche, etc. Question de faire collectif et de ne pas trop alourdir le texte

uniquement sur le mode de savoirs pratiques, utiles et vulgarisés. Or, en accord avec la coconstruction de la recherche, ce mode de diffusion doit également être produit. Dès lors, le travail de diffusion a tendance à se déployer sur deux tons : dans un premier temps, il s'agit de faire une présentation des résultats sur un mode pratique pour le monde du travail social, afin que ces résultats puissent y être discutés, mobilisés comme pistes de réflexion. Dans un second temps, l'écriture scientifique résultant d'une analyse des données mise en lien avec un cadre théorique conduira à l'élaboration de la thèse, ainsi qu'à la publication d'articles ; cette seconde manière de présenter les résultats de l'étude s'adressera plutôt aux pairs universitaires.

2.5. Différents intérêts

Enfin, même si la recherche se construit à un point intermédiaire qui remplit les intérêts des uns et des autres, il convient d'identifier que ces intérêts ne se situent pas au même endroit. Cependant, la recherche collaborative a justement pour objectif de décloisonner la recherche et l'intervention, et rapprocher le monde de la recherche et celui de la pratique se fait aussi par la reconnaissance des intérêts qui peuvent se rencontrer. À ce sujet, Desgagné identifie assez justement l'influence de l'un sur l'autre : « Il en résulte que la collaboration de recherche prend un sens bien particulier. Elle prend d'abord le sens d'un échange de services entre des acteurs qui font partie de cultures différentes et qui n'ont pas à répondre aux mêmes finalités. [...] En fait, le chercheur vise une production de connaissances qui inclue et tienne compte du point de vue du praticien et des contraintes de son contexte d'action. De même, on pourrait dire que le praticien vise un développement de pratique qui soit éclairé par le point de vue du chercheur et par les repères conceptuels qui guident sa production de connaissances. En ce sens, l'entente collaborative sous-tend aussi qu'il y ait interinfluence entre la pratique et la recherche. D'où l'idée de coconstruction (Cole, 1989) d'un savoir dans une "zone interprétative partagée" » (12).

Dans le cas qui nous occupe, l'intérêt du terrain s'inscrit dans un processus qui vise à repenser les dispositifs existants, mais aussi ceux en devenir. Comme base de cette réflexion, la recherche se propose de produire des données scientifiques sur l'impact qu'exerce, dans ces dispositifs, l'aspect collectif ou individuel sur la trajectoire des personnes sans-abri. La production de connaissances autour de ce sujet spécifique prend racine dans l'observation de l'intervention sociale, et elle ambitionne d'éclairer les intervenants de terrain sur leurs propres pratiques.

Par ailleurs, si les intérêts scientifiques et ceux du terrain ne sont pas exactement les mêmes, ils se rencontrent dans une volonté commune d'innovation sociale qui participe du changement social identifié par les deux parties comme nécessaire – ou du moins bénéfique à la construction d'un meilleur.

3. De l'importance collective d'engager ce genre de démarche

Michael Burawoy s'inspire beaucoup du modèle d'analyse historique de Polanyi quand il présente la lecture d'un désencastrement, de l'avènement d'une déconnexion de la sociologie par rapport aux relations sociales. Même si l'objet de la sociologie a

été – et est toujours – d’analyser les relations sociales, elle a connu différentes étapes historiques. Pour le dire brièvement : face à ses courants très critiques des années 1960 s’est développée une sociologie purement académique, qui voulait créer un savoir avec des prérequis proches des sciences naturelles pour viser une meilleure « objectivité » (dans un langage plus populaire, on pourrait dire que la sociologie s’est alors retirée dans une tour d’ivoire en privilégiant une posture déconnectée). Intervient en même temps une demande concrète d’expertise : les sociologues professionnels (comme dit Burawoy) commencent alors à utiliser leur appareillage méthodologique et leurs acquis afin de répondre à des appels à projets de commanditaires issus d’administrations ou d’entreprises, et ils produisent donc du savoir « concret » à partir des questionnements venant d’autres mondes. Le quatrième moment, selon Burawoy, est l’avènement de la sociologie publique. Celle-ci rentre en connexion avec des citoyens, des acteurs de la société civile, des administrations et des représentants du monde politique. La sociologie publique discute avec ces différents acteurs et refuse clairement de se retirer dans des tours d’ivoire, tout en maintenant une vision académique de la recherche. Elle utilise son savoir dans des recherches commanditées mais faisant toujours l’objet de négociations, discussions et échanges avec les commanditaires. Elle essaie donc d’une certaine manière de trouver un équilibre entre recherche collaborative et discussions démocratiques dans les espaces publics, tout en gardant une attitude critique quant à ses propres travaux et au regard des partenariats et de la société.

Dans la recherche collaborative dont il est question ici, nous avons vu que les questionnements sont multiples, liés aux enjeux de chaque acteur, aux différents types de savoirs, à la temporalité et au but même de la recherche collaborative. Voulons-nous seulement mieux comprendre, ou plutôt désirons-nous établir un savoir qui permette également de transformer non seulement les pratiques des travailleurs sociaux, mais aussi, plus largement, les rapports sociaux ?

Cette vision dialogique de Burawoy revient exprimée en d’autres termes dans les travaux de Rullac (et Lévesque). Elle lie la recherche collaborative directement à l’innovation sociale, à travers une dynamique démocratique. Rullac : « Cette démarche s’inscrit dans le processus global de l’innovation sociale, comme un élément vital de la dynamique démocratique. Cet élan se situe au ~~coeur~~cœur des institutions du travail social, permettant ainsi d’initier des processus de changement social, via les expérimentations institutionnelles, au service de la participation professionnelle et de l’efficacité du travail social. [...] Ainsi considérée, l’émergence des RAC [recherche action collaborative] dans le travail social est à considérer comme un processus d’innovation sociale, selon la définition suivante [de Lévesque, 2008] : “« une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d’une opportunité d’action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d’action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles » » (13).

Dans le cadre de la recherche de la Chaire « Les Petits Riens », nous ne pouvons pas parler de commanditaire, mais plutôt d'un partenariat qui profite d'un mécanisme de financement public de la recherche. Les services centraux de L'UCLouvain veillent d'ailleurs à ce que tous les chercheurs universitaires puissent garder une autonomie de recherche. Il s'agit donc d'un partenariat structuré et équilibré.

Nous dépassons également une vision « concrète » d'amélioration des conditions de travail ou du fonctionnement organisationnel – visant plutôt, au-delà du seul périmètre des Petits Riens, les champs de l'intervention sociale, de l'économie sociale et des politiques publiques en matière de sans-abrisme en Région de Bruxelles-capitale. Outre les avancées accomplies dans le cadre de cette recherche, les rencontres entre l'équipe de terrain et les universitaires se déploient d'ailleurs dans d'autres espaces, à travers d'autres projets de recherches et échanges de collaboration avec d'autres acteurs (comme des fédérations ou des représentants politiques traitant cette matière). Par ailleurs, les résultats intermédiaires ont été présentés dans d'autres contextes d'échanges scientifiques, colloques ou séminaires par exemple. C'est là pour nous une des composantes essentielles de la sociologie publique : elle est en dialogue permanent avec une multitude d'acteurs, tout en veillant à bien maintenir le cap entre les fonctions de chercheur, d'expert et d'esprit critique. Cette perspective nécessite une remise en question permanente de ses références normatives. Paraphrasant Alain Touraine, on pourra dire qu'un savoir réel ne naît que dans une perspective d'échange de proximité avec les acteurs sociaux.

a mis en forme : Non souligné

Bibliographie

Burawoy, M. (2009). Pour la sociologie publique. In *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, 121-144.

Cole, A.L. (1989). Researcher and teacher: Partners in theory building. In *Journal of Education for Teaching*, 15(3), 225-237.

Carrel, M., Loignon, C., Boyer, S., & De Laat, M. (2017). Les enjeux méthodologiques et épistémologiques du croisement des savoirs entre personnes en situation de pauvreté, praticien-ne-s et universitaires. Retours sur la recherche ÉQUISantÉ au Québec. In *Sociologie et sociétés*, 49(1), 119-142.

Desgagné, S. (1998). La position du chercheur en recherche collaborative : illustration d'une démarche de médiation entre culture universitaire et culture scolaire. In *Recherches qualitatives*, n° 18, 77-105.

Desgagné, S., Bednarz, N., Lebuis, P., Poirier, L., & Couture, C. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation : un rapport nouveau à établir entre recherche et formation. In *Revue des sciences de l'éducation*, 27(1), 33-64.

Gaudet Stéphanie. (2020). Sur le terrain de la sociologie publique : enjeux éthiques d'une recherche collaborative sur les expériences d'éducation citoyenne des jeunes. In *SociologieS, La recherche en actes*.

Madec, A., Monchatre, S., & Selek, P. (2019). Enquêter *sur* ou enquêter *avec* ? Pour une pratique démocratique de la sociologie. In *Sociologies pratiques*, n° 38, 83-95.

Morrisette J. (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? In *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 35-49.

Rullac S. (2018). Recherche action collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'une bricolage scientifique. In *Pensée plurielle*, n° 48, 37-50.

Notes

(1) Burawoy, M. (2009). Pour la sociologie publique. In *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1, 121-144.

(2) UCLouvain, Chaire Les Petits Riens – L'économie sociale au service de la lutte de la pauvreté, (2019), *convention partenariale*.

(3) *Ibid.*

(4) Voir Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statuts de l'individu*. Paris : Seuil, 464 p.

(5) Service public fédéral – Chancellerie du Premier ministre (2014). *Accord de coopération concernant le sans-abrisme et l'absence de chez-soi*, 12 mai 2014 (MB 2014/206010).

(6) Morrisette, J., (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? In *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), p. 40.

(7) Desgagné, S. (1998). La position du chercheur en recherche collaborative : illustration d'une démarche de médiation entre culture universitaire et culture scolaire. In *Recherches qualitatives*, n° 18, 77-105.

(8) Morrisette, J., (2013). Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs ? In *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), p. 43.

(9) Rullac S. (2018). Recherche action collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'une bricolage scientifique. In *Pensée plurielle*, n° 48, p. 44.

(10) *Ibid.*, p. 43.

(11) Burawoy, *op. cit.*

(12) Desgagné, S., Bednarz, N., Lebuis, P., Poirier, L., & Couture, C. (2001). L'approche collaborative de recherche en éducation: un rapport nouveau à établir entre recherche et formation. In *Revue des sciences de l'éducation*, 27(1), p. 37.

(13) *Ibid.*, p. 39.

(14) Rullac, *op. cit.*, p. 39.